



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

suicide

Question écrite n° 42927

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la prévention du suicide. La France est un des pays industrialisés les plus touchés par le suicide, avec 10 423 suicides en 2006 et 160 000 tentatives par an, selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). L'Union nationale pour la prévention du suicide évoque un risque de crise sanitaire. Après la crise que l'on connaît aujourd'hui, il y a un risque d'être confronté « à une véritable crise sanitaire » avec recrudescence des souffrances psychiques, des états dépressifs et des tentations suicidaires. Selon une étude, la souffrance psychique « avérée » est beaucoup plus fréquente (69 %) chez les personnes en situation précaire que dans l'ensemble de la population (21 %). L'Union préconise donc pour prévenir cette crise sanitaire l'organisation d'un « Grenelle de l'humain » qui mobiliserait tous les acteurs et définirait un plan sanitaire et solidaire visant à compléter le plan de relance économique et financier. Il lui demande ses intentions.

Texte de la réponse

Les derniers chiffres publiés par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) font état de 10 122 décès par suicide en 2007. La prévention du suicide, cause de décès évitable, est un enjeu majeur de santé publique, identifié comme l'une des dix priorités nationales de santé publique en 1996. Cet objectif a fait l'objet d'un plan national en 1998, puis d'une stratégie nationale d'actions face au suicide pour les années 2000 à 2005, qui a contribué à structurer un programme d'actions ambitieux. Cet objectif a été maintenu et poursuivi par la loi relative à la politique de santé publique du 11 août 2004 qui prévoyait la réduction du nombre de décès par suicide et par le « plan psychiatrie et santé mentale 2005-2008 », notamment dans son axe spécifique « dépression et suicide ». En 2008, M. David Le Breton, professeur de sociologie et auteur de nombreux travaux sur les comportements à risques des jeunes, a été missionné pour présenter des propositions afin de mieux prévenir le suicide. Sur la base des orientations de son rapport remis en avril 2009, des mesures, générales ou ciblant certaines catégories de la population identifiées comme particulièrement vulnérables au risque suicidaire, sont actuellement en cours d'élaboration en partenariat avec les différents ministères concernés et en concertation avec les associations et les professionnels oeuvrant pour la prévention du suicide.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42927

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1736

Réponse publiée le : 31 août 2010, page 9519